



Date de dépôt : 21 avril 2026

Pétition **pour le maintien de l'Établissement Lullin**

Le 3 février 2026 a été annoncée aux collaborateurs et collaboratrices de l'établissement Lullin l'évolution préconisée par le DIP pour cet établissement, évolution qui consiste en la fermeture du dispositif pour la fin de l'année scolaire en cours. Nous, signataires de cette pétition, demandons que ce dispositif genevois du DIP essentiel et unique pour **la prévention du risque de décrochage scolaire**, dont la fermeture a été annoncée pour juillet 2026, puisse perdurer et ce pour les raisons suivantes.

Depuis 2014, Lullin accompagne à tout moment de l'année scolaire des élèves de l'Enseignement Secondaire II (Collège, Ecole de Culture Générale, Centres de Formation Professionnelle) confrontés à une situation de crise (maladie, situation familiale complexe, décès dans l'entourage, harcèlement, adversité sociale...) les empêchant de suivre une scolarité ordinaire. Grâce à un **encadrement individualisé et pluridisciplinaire** de quelques semaines, ces jeunes se maintiennent dans leur parcours scolaire en vue d'une certification.

Évalué en 2019 par le Service de la recherche en éducation (SRED), le dispositif affiche un **taux de maintien en formation supérieur à 80%**. Il constitue un levier essentiel pour éviter le décrochage scolaire et s'avère un outil concret pour augmenter le taux de première certification des moins de 25 ans, conformément aux objectifs visés dans la feuille de route 2023-2028 du DIP. L'Établissement Lullin participe aussi à l'application de la LIJBEP (Loi sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés). Le supprimer pour des raisons budgétaires serait une grave erreur : le coût humain, financier et sociétal du décrochage scolaire est bien plus élevé que celui de la prévention.

Nous demandons :

- Une réévaluation de ce dispositif par le SRED avant toute décision.
- Le maintien du dispositif Lullin tant qu'il n'y a pas d'autres mesures de prévention du décrochage scolaire auprès des jeunes engagés dans une formation qualifiante.
- Une réflexion de fond sur les dispositifs de prévention du risque de décrochage scolaire à l'ESII.

Soutenir cette pétition, c'est permettre aux élèves en situation de crise de garder l'espoir de poursuivre et réussir leur formation.

Les signataires demandent au Grand Conseil d'assurer le maintien de l'établissement Lullin.

N.B. 1302 signatures
UNION du corps
enseignant secondaire
genevois
M^{me} Emilie Wieland
1204 Genève